

APRÈS LE BAC STAV

[sciences et technologies de l'agronomie
et du vivant]

Équilibré dans toutes les matières, ce bac technologique agricole permet de continuer ses études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire ou du service en milieu rural.

BTSA-BTS-DUT

Associant cours théoriques, pratiques professionnelles et stages, les BTS, notamment les BTSA (BTS agricoles), comme les DUT, conduisent à un niveau bac +2 qui permet de s'insérer sur le marché du travail ou de continuer des études (pour préparer une licence professionnelle ou un diplôme d'ingénieur). Ils sont accessibles sur dossier scolaire.

Les BTSA

- La majorité des bacheliers technologiques agricoles préparent, en 2 ans, un **brevet de technicien supérieur agricole**, au sein d'un lycée agricole ou en école.

- **16 spécialités** sont accessibles: agronomie: productions végétales; aménagements paysagers; analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole; Anabiotec (analyses agricoles biologiques et biotechnologiques); aquaculture; développement de l'agriculture des régions chaudes; développement, animation des territoires ruraux; génie des équipements agricoles; gestion et maîtrise de l'eau; gestion et protection de la nature; gestion forestière; production horticole; productions animales; sciences et technologies des aliments; technico-commercial; viticulture-œnologie.

Les BTS et les DUT

- Les bacheliers STAV peuvent préparer, en 2 ans, un **brevet de technicien supérieur** ou un **diplôme universitaire de technologie**.

Parmi les **spécialités de BTS** qui leur sont accessibles: bio-analyses et contrôles; qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries; technico-commercial; techniques et services en matériels agricoles. *Attention:* la priorité est souvent donnée aux bacheliers STL ou STI2D.

- Côté DUT, une **spécialité** à signaler: génie biologique (option agronomie, en particulier). À fort contenu scientifique, elle donne plus volontiers la priorité aux bacheliers S et STL.

CS

Certains bacheliers préparent, en quelques mois, un **certificat de spécialisation** au sein d'un lycée agricole, d'un CFA (centre de formation d'apprentis) ou d'une école.

- Les **certificats de spécialisation agricoles** forment à des compétences variées (conduite d'élevage, comp-

tabilité, vente, etc), utiles aux professionnels de l'élevage, de l'exploitation agricole, de l'aménagement paysager ou du machinisme agricole. Le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage.

Écoles

Quelques bacheliers STAV optent pour une école spécialisée et préparent un diplôme professionnel. Accès sur concours ou dossier. Attention aux dates d'inscription.

- Les formations complémentaires en tourisme rural ou en gestion sont adaptées. Se renseigner en CIO.
- Les écoles d'ingénieurs post-bac sont peu nombreuses dans le domaine de l'agriculture. La sélection, qui se déroule l'année de terminale, est sévère. La priorité est par ailleurs donnée aux bacheliers S.



Des ouvrages de l'Onisep

Dans la collection :

« Parcours » : *Les métiers de l'environnement et du développement durable* ; *Les métiers auprès des animaux* ; *Les métiers de l'agriculture et de la forêt*.

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie

Universités

Peu de bacheliers STAV optent pour un cursus disciplinaire, peu adapté à leur profil. Quelques-uns rejoignent en revanche une licence professionnelle après un BTS ou un DUT.

- Les licences de sciences de la vie, de chimie ou de physique, qui s'appuient sur le programme du bac S, sont peu adaptées aux bacheliers STAV.
- Les licences professionnelles recrutent sur dossier après un bac +2 et durent un an. Les mentions productions animales, productions végétales et agronomie sont les plus adaptées.

Prépas

Rares sont les bacheliers STAV qui s'inscrivent en classes préparatoires. Trois filières de prépas scientifiques leur sont pourtant accessibles sur dossier.

- Les prépas TB (technologie-biologie), en 2 ans, leur sont ouvertes, même si elles admettent en priorité les bacheliers STL. Elles permettent de présenter les concours d'entrée dans les écoles d'agronomie ou vétérinaires. Elles sont proposées dans une dizaine de lycées.
- Les prépas ATS (adaptation technicien supérieur) biologie en un an peuvent également être envisagées après un BTSA, un BTS en biologie ou un DUT génie biologique. Elles préparent aux concours des écoles d'agronomie ou vétérinaires. Elles sont proposées dans une douzaine d'établissements. Accès sur dossier.
- Les prépas ATS métiers de l'horticulture et du paysage en un an après un BTSA, un BTS, un DUT ou une L2 préparent aux écoles du paysage et aux écoles d'ingénieurs paysagistes. Elles sont proposées dans trois établissements. ■